

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4852 - VENDREDI 4 OCTOBRE 2024

DRAINAGE DE LA TSIÉMÉ

Les travaux d'aménagement pour bientôt

Le drainage des eaux pluviales à Brazzaville, à travers notamment l'aménagement de la rivière Tsiémé, dans lequel l'Agence française de développement est impliquée, a figuré parmi les sujets évoqués par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, le 3 octobre à Brazzaville. «A propos de l'aménagement de la rivière Tsiémé, les appels d'offres ont été lancés, les travaux ne sauront tarder », a indiqué la diplomate française.

Page 16

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi



GOUVERNANCE

Le Congo lance une étude sur la pauvreté multidimensionnelle



Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et Adama-Dian Barry/DR

Le gouvernement a lancé le 3 octobre à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'étude sur la pauvreté multidimensionnelle qui débouchera sur la mise en place d'un comité de pilotage de l'élaboration de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle. « Pour le Congo, l'Indice de pauvreté multidimensionnelle constituera un outil efficace permettant de guider les actions coordonnées entre plusieurs ministères, fixer des objectifs et des cibles claires pour chaque indicateur et servir d'outil de suivi et de reddition de comptes au niveau gouvernemental en lien avec les priorités nationales », a expliqué la représentante du Pnud, Adama-Dian Barry.

Page 4

EDUCATION

Les concours d'entrée dans les écoles paramédicales suspendus

Pour des raisons d'inadéquation entre la formation et les résultats dans la satisfaction des besoins nationaux, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry

Maguessa Ebome, a annoncé la suspension des concours d'entrée dans les écoles paramédicales et médico-sociales au titre de l'année scolaire 2024-2025. « A travers le projet de réformes

des écoles paramédicales, le gouvernement a décidé d'ouvrir tous les chantiers utiles et nécessaires pour pallier les faiblesses constatées », a laissé entendre le ministre.

Page 5

ENTRETIEN ROUTIER

Le tronçon Mfouati-Boko-Songho-Madingou ouvert à la circulation

Longue de 90km, la route Mfouati-Boko-Songho-Madingou, dans le département de la Bouenza, réhabilitée par la Société de recherche et d'exploitation minière, a été mise en service le 1^{er} octobre par le ministre d'Etat, ministre des Industries minières

et de la Géologie, Pierre Oba. « Ce tronçon était un casse-tête pour la population de cette partie du pays. Sa réhabilitation et sa mise en service facilitent désormais la circulation des personnes et des biens », a-t-il déclaré.

Page 3

EDITORIAL

Remous
sociaux

Page 2

ÉDITORIAL

Remous sociaux

La situation économique et financière actuelle est préoccupante au point d'affecter, depuis quelque temps, des administrations, entités publiques et paraétatiques, voire privées. Des arriérés de salaires et indemnités sont à l'origine des remous sociaux avec à la clé des avis et déclenchements de mouvements de grève observés çà et là.

A la flambée des prix des denrées alimentaires sur le marché s'ajoutent des difficultés d'approvisionnement en eau et en électricité qui invitent le gouvernement à tout mettre en œuvre afin de trouver des solutions idoines. Une généralisation de la situation ne sera pas sans conséquences dans les secteurs sensibles comme celui de l'éducation et de la santé où l'arrêt des activités aura forcément un impact négatif sur la population.

S'agissant de l'administration publique proprement dite, la non-résolution du problème conduira droit à un fonctionnement au ralenti des institutions de la République et autres démembrements du service public où les cadres et agents accusent des arriérés de salaires, émoluments et primes. A l'heure de la rentrée scolaire et à l'orée du Nouvel An, périodes de dépenses pour beaucoup de familles, il est plus qu'urgent de s'employer à préserver le climat social.

Les Dépêches de Brazzaville

PAGIR

Le décaissement des fonds conditionné à la réalisation des réformes publiques

Le Congo poursuit ses réformes en matière de gestion des finances publiques, avec l'appui de la Banque mondiale (BM) via le Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services » (Pagir). Avant de débloquer un sou à chaque étape du programme, les partenaires de la BM exigent un rapport certifié sur les résultats atteints par les administrations bénéficiaires.



La photo de famille des participants/Adiac

Les parties prenantes au programme de réformes publiques ont été sensibilisées, le 3 octobre, à Brazzaville au mécanisme de décaissement et de gestion du Pagir, notamment sur le volet axé sur les résultats. La rencontre a permis de réunir les délégués des administrations bénéficiaires, dont les cabinets ministériels du Plan, de l'Économie et des Finances, du Budget, de la Santé, de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, de l'Enseignement technique et professionnel et des Hydrocarbures, les directions générales, la Cour des comptes.

Les participants se sont imprégnés du cycle de la dépense budgétaire, le mécanisme de décaissement de financement destiné à la mise en œuvre des réformes, conformément à la Convention relative au compte séquestre du Pagir et à l'arrêté portant modalités de gestion des fonds. D'après Ousmane Bachir Deme, le spécialiste principal en

gouvernance à la BM, le volet axé sur les résultats se caractérise par l'établissement d'un lien entre les décaissements des fonds et l'obtention de résultats spécifiques. Ce mécanisme permet, a-t-il ajouté, d'accroître l'efficacité des programmes de développement en vue d'atteindre des résultats durables.

Pour permettre une meilleure gestion des fonds alloués au Pagir, dont un montant de 55 millions de dollars destiné au volet axé sur les résultats et 15 millions pour le volet investissement, un compte séquestre du programme a été ouvert à la Banque centrale pour recevoir les fonds décaissés par la BM. Un accord de gestion a été conclu, à cet effet, entre la direction générale du Trésor public et la Banque des États de l'Afrique centrale.

À l'instar des autres participants, Bertille Mapoita, cadre au ministère des Finances, s'est interrogée au sujet de la lenteur et la complexité du mécanisme

de décaissement des fonds destinés au Pagir. Il s'agit d'une innovation en matière de gestion des projets avec la BM, a assuré Sylvain Lékaka, le directeur de cabinet du ministre du Budget. « Le mécanisme de décaissement de fonds ne pose aucun problème. La lenteur viendra peut-être des bénéficiaires », a-t-il estimé.

Lancé officiellement le 28 mars 2024, le Pagir est considéré comme un outil censé guider vers une meilleure gouvernance des finances publiques. La mise en œuvre de celui-ci devrait rendre efficaces la mobilisation des recettes fiscales et douanières, la budgétisation axée sur la performance, la transparence et l'efficacité des marchés publics, les dépenses publiques et la gestion des incidences budgétaires liées au climat et les dépenses publiques dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ENTRETIEN ROUTIER

Le tronçon Mfouati-Boko-Songho- Madingou ouvert à la circulation

Réhabilitée par la Société de recherche et d'exploitation minière (Soremi SA), la route Mfouati-Boko-Songho- Madingou, longue de 90 km, a été mise en service le 1er octobre par le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, en présence du ministre chargé de la Jeunesse et de l'Education civique, Hugues Ngouélondélé, et des autorités départementales de la Bouenza.

Installée en République du Congo depuis quelques années, la société chinoise Soremi exploite le cuivre et le zinc dans le département de la Bouenza. C'est dans le cadre de sa responsabilité sociale qu'elle a posé cet acte combien salubre pour les habitants et le développement du Congo. En effet, les travaux d'entretien lancés le 13 mai dernier à Madingou ont consisté, entre autres, au dégagement de l'emprise sur un linéaire total de 90 km, à l'aménagement de la plateforme avec le traitement des bourbiers et des pentes raviniées, au rechargement de certaines sections avec de la latérite extraite des emprunts, la consolidation des remblais d'accès aux ouvrages. Il s'agit notamment de deux axes routiers, longs chacun de 45 km, avec une largeur circulaire variant entre 7 et 9 m.

Le directeur général de l'entretien routier, Francis Landry Nguéloundou, qui a suivi l'exécution de ces travaux par l'intermédiaire de son antenne départementale, a salué l'engagement du préfet de la Bouenza, Jules Monkala-Tchoumou, à faire usage de cahiers des charges des partenaires en matière d'entretien routier dans son département. « Approuvé par le ministre d'Etat chargé de l'Entretien routier, cet engagement du préfet a permis d'entretenir les axes rou-



tiers Mfouati-Nkengué et Madingou-Nkengué-Boko-Songho par la Soremi, une société que notre département ministériel comptera désormais parmi les partenaires œuvrant pour le maintien de nos axes routiers », a-t-il déclaré.

Le directeur général de Soremi SA, Shenghong Cheng, a, de son côté, rappelé que cette mise en service, qui intervient quelques semaines après la fin du Forum sur la coopération sino-africaine, traduit l'excellence des relations entre la Chine et le Congo. « La réparation de la route Mfouati-Boko-Songho-Madingou est

une autre partie de nos efforts pour aider au développement de la République du Congo et une manifestation concrète de notre enracinement à long terme au Congo pour le développement durable du cuivre, du zinc, de l'or et des autres polymétaux », a-t-il laissé entendre, promettant de poursuivre ses actions en faveur de la population avoisinant son périmètre d'exploitation.

Le ministre Pierre Oba s'est, de son côté, réjoui du fait que la Soremi tient ses engagements en faveur de l'amélioration du cadre de vie de la population. « La So-

remi a réhabilité un tronçon de 90 km de route qui était un casse-tête pour la population de cette partie du pays. Elle vient de faciliter la circulation des personnes et des biens », a rappelé le ministre d'Etat.

Le gouvernement rassure ses partenaires de la Soremi

Dans le but de s'enquérir du fonctionnement de la Soremi, le ministre d'Etat, Pierre Oba, a eu une séance de travail avec la direction générale de cette entreprise. Située à Mbandza, dans la sous-préfecture de Mfouati, Soremi est la première entreprise ayant réussi

dans la recherche, la construction et l'exploitation minière au Congo. Elle a une capacité de production annuelle de 8000 tonnes de cathode de cuivre et de 13 000 tonnes de zinc, pour 1 200 employés dont 914 Congolais. « Soremi, pour son développement ultérieur, nous avons sollicité les orientations et le soutien du ministre d'Etat, surtout pour les travaux de recherche minière. Pour une société minière, la fiscalité de la phase de construction n'est pas la même avec la phase d'exploitation. Pour cet avenant, il traite de certaines politiques spécifiques fiscales pour notre société », a plaidé Shenghong Cheng.

Pour le gouvernement, la Soremi qui est à ce jour la seule mine en cours de production au Congo doit continuer ses activités au nom de l'excellence des relations sino-congolaises. « Nous sommes obligés de travailler dur pour rechercher des ressources additionnelles puisque les ressources déjà découvertes actuellement vont s'épuiser et si nous ne découvrons pas autre chose, dans quelques années, les usines vont se retrouver en difficulté. Mais, pour le moment, l'activité se déroule bien à la satisfaction de tout le monde », a souligné le ministre d'Etat, Pierre Oba.

Parfait Wilfried Douniama

MINISTÈRE DES PME

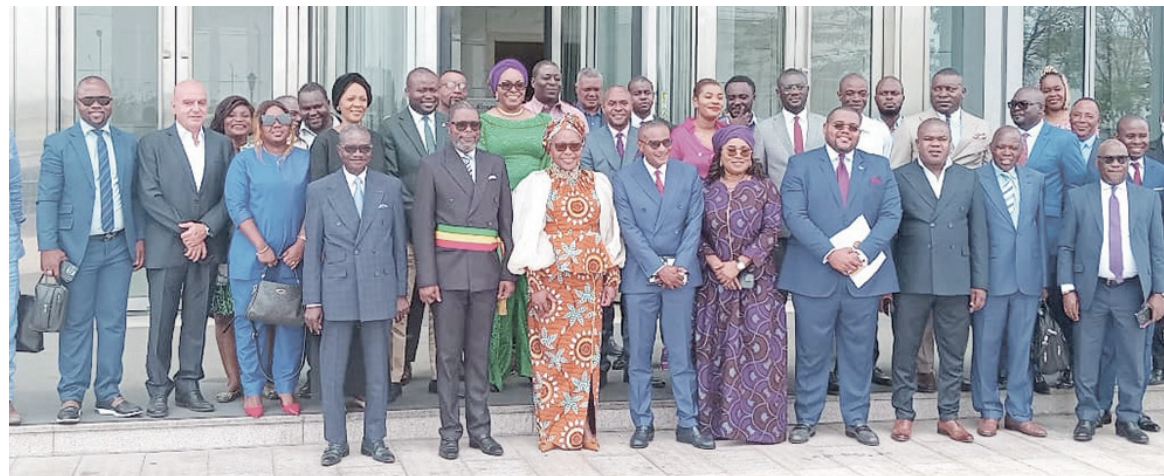
La DGPME s'installe aux Tours jumelles

La Direction générale des petites et moyennes entreprises (DGPME) a été officiellement installée dans un nouveau cadre de travail au centre d'affaires des Tours jumelles, le 3 octobre, par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

La DGPME est désormais logée au 18e étage des Tours jumelles de Mpila à Talangai, sixième arrondissement de Brazzaville. « Ce cadre de travail, aux Tours business center des Tours jumelles, offre des conditions idéales pour mieux exécuter nos missions dans l'intérêt de promouvoir, entre autres, le développement des secteurs de l'entrepreneuriat jeunes et féminins », a indiqué le directeur général des Petites et Moyennes entreprises, Rudy Stephen Mpiere-Ngouamba.

S'adressant aux agents de cette direction sous tutelle, la ministre des Petites

et Moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, les a appelés à donner le meilleur d'eux-mêmes en vue de faire du Congo une terre fertile pour les entrepreneurs, comme le souligne la devise de ladite direction. « Il est question de travailler dans de meilleures conditions pour obtenir de meilleurs rendements », a-t-elle fait savoir en présence de l'administrateur-maire de Talangai, Privat Frédéric Ndeke, qui a salué l'initiative en y voyant un rapprochement des administrations des administrés, notamment les entrepreneurs pour le cas



Les officiels et les agents de la DGPME après leur installation aux Tours jumelles/Adiac

d'espèce.

Il convient de rappeler que la DGPME est un des organes techniques qui assistent le ministère des PME et de l'Artisanat dans l'accomplissement de ses missions. Cette direction

est chargée de déterminer les étapes de réalisation des objectifs du pays dans le domaine des PME ; d'établir les plans et les programmes de développement des PME ; de promouvoir la création et le développement des

PME dans tous les secteurs d'activités de l'économie nationale ; d'émettre des avis sur la création ou extension des entreprises, conformément au programme de développement des PME.

Rominique Makaya

INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE

Le Congo va se doter d'un comité de pilotage

Le gouvernement a officiellement lancé, le 3 octobre, à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'étude sur la pauvreté multidimensionnelle qui débouchera sur la mise en place d'un comité de pilotage de l'élaboration de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM).

L'IPM est un outil de mesure complet pouvant fournir une compréhension holistique de la vie des personnes pauvres tout en permettant une élaboration plus efficace et efficiente des politiques visant à faire reculer la pauvreté. La représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, a rappelé que les pays de tous les continents ont adopté des IPM nationaux officiels pour, entre autres, apprécier les tendances, l'efficacité des politiques de réduction de la pauvreté ; réorienter la politique de planification nationale ; redéfinir les priorités pour parvenir aux ODD ; améliorer la coordination intra-gouvernementale entre les ministères, les allocations budgétaires et la formulation des politiques en général. « Pour la République du Congo, l'IPM constituera un outil efficace permettant de guider les actions coordonnées entre plusieurs ministères, fixer des objectifs et des cibles claires pour chaque indicateur et servir d'outil de suivi et de reddition de comptes au niveau gouvernemental en lien avec les priorités nationales, telles que définies dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026 », a déclaré Adama-Dian Barry. Elle a également rassuré la partie



Les participants DR

congolaise que le comité de pilotage pour l'élaboration du rapport sur la pauvreté multidimensionnelle bénéficiera de l'assistance technique du Pnud en partenariat avec l'Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (Oxford Poverty and Human Development Initiative, OPHI). Selon elle, cette assistance technique d'OPHI se fera à travers le transfert des compétences dans le but de rendre autonomes et indépendantes les ressources humaines locales pour l'élaboration du présent et futur rapport sur la pauvreté multidimensionnelle en République du Congo. « Je voudrais ainsi lancer un

appel à tous les partenaires au développement à apporter leur précieux appui et leurs bonnes expériences à la réussite de ce processus que nous engageons en ce jour. S'il faut encore le rappeler, l'Indice de pauvreté multidimensionnelle tant attendu sera, je l'espère, un outil de travail, une référence pour toutes et tous qui investissent sur l'amélioration des conditions de vie des Congolais », a-t-elle précisé.

Launched l'atelier de mise en place du comité de pilotage de l'élaboration de l'IPM en République du Congo, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid

Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a rappelé que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde (l'ODD1), la lutte contre la faim (ODD 2) ainsi que la réduction des inégalités (ODD 10) constituent une priorité gouvernementale. « Dans cette démarche, il est plus qu'urgent et indispensable de disposer d'un indicateur multidimensionnel, capable de refléter les multiples privations et difficultés auxquelles nos populations pauvres sont confrontées. Ce type d'indicateur permettra de mieux comprendre non seulement l'intensité de la pauvreté, mais aussi

sa composition. En tant qu'outil essentiel pour élaborer des politiques publiques efficaces, l'IPM joue un rôle crucial dans la compréhension des différentes dimensions de la pauvreté dans notre pays et dans le développement de stratégies appropriées pour lutter contre celle-ci », a-t-elle souligné, précisant que cet atelier inaugural marque le début d'un processus à la fois ambitieux, rigoureux, mais crucial.

Ainsi, le gouvernement, avec l'appui du Pnud et du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), s'attelle, a-t-elle rappelé, à la mise en place d'un comité de pilotage pour l'élaboration de l'IPM. M suivant une approche participative et inclusive. « Pour répondre efficacement aux défis de la pauvreté, il est impératif que nous unissons nos efforts. Les données recueillies dans cette démarche ne serviront pas uniquement aux décideurs nationaux, mais seront également mises à la disposition de nos partenaires techniques et financiers, des organisations non gouvernementales, des chercheurs et de la société civile », a conclu Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Parfait Wilfried Douniama



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MISSION : Recrutement d'un Consultant national, chargé de l'élaboration de la stratégie de Nutrition et son plan de mise en œuvre, au profit du projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE)

Réf. : AMI N° SC016/24/MAEP/UGP-PAJE



Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

Le FIDA s'est toujours préoccupé des questions liées à la nutrition. L'Accord portant création du FIDA, adopté en 1977, appelait à l'amélioration du niveau nutritionnel des populations les plus pauvres, et la politique du FIDA en matière de prêt souligne l'importance de l'amélioration de la nutrition comme un des principes clés de la réduction de la pauvreté.

Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du Projet pour le recrutement d'un Expert national chargé de l'élaboration de la stratégie de Nutrition et du plan d'action subséquent du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la sélection d'un consultant national qui aura pour mission d'accompagner l'Unité de Gestion du Projet dans l'élaboration de la stratégie de Nutrition du projet PAJE, assortie d'un plan de mise en œuvre pour répondre aux différents besoins et priorités des femmes, et des groupes vulnérables dans toutes les activités promues par le projet.

L'Unité de Gestion du Projet PAJE («le client») invite à présent

les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits.

Le dossier de candidature sera constitué de : (i) d'une lettre de motivation de deux (2) pages maximum, datée et signée, (ii) de copies de diplômes requis ; (iii) d'un CV attestant les références académiques, les compétences et expériences professionnelles en rapport avec la mission; (iv) des attestations /certificats mettant en exergue les compétences et expériences des prestations similaires.

Un Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de Sélection de consultants individuels (SCI) conformément aux Directives du FIDA en matière de Passation des Marchés consultables sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-dessous :

Critères

1. Qualification / Formation du Consultant : diplôme universitaire équivalent à au moins un Master (Bac +5), spécialiste en Nutrition = **20 pts**

2. Expérience professionnelle générale :

-Avoir déjà travaillé au moins pendant 5 ans sur les problèmes nutritionnelles en général et en Afrique en particulier. = **30 pts**

3. Expérience spécifique en rapport avec la mission :

-Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires dûment référencées (20 points par mission similaire) = **40 pts**

4. Expérience au moins d'une (1) mission similaire financée par le FIDA, la Banque mondiale, la BAD ou l'AFD = 10 pts

TOTAL = 100 pts

Seul le candidat classé premier sera invité à négocier le contrat. Le score minimum pour être classé au premier rang est 70 points. Seul le Candidat classé au premier rang sera invité à négocier le contrat. En cas d'égalité, les atouts et fai-

bles des candidats concernés seront réexaminées pour identifier le meilleur. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen seront les suivants : i) le plus grand nombre de réalisations au critère 4, et la préférence sera donnée aux missions réalisées dans le cadre de financement du FIDA.

Les candidats intéressés devront envoyer leurs dossiers (OBLIGATOIREMENT 1 original et 2 copies) directement à l'adresse physique de l'Unité de Gestion du Projet PAJE, Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou par courrier électronique (version PDF et WORD) à : secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 21 octobre 2024 à 16h 00 heure locale, en portant expressément la mention suivante : « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE NUTRITION ET LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE, DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) ».

Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante : secretariat@maep-paje.cg

Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la :
-politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
-politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations ;
-politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

Fait à Brazzaville, le 02 octobre 2024

Le Coordonnateur National,
Gatien Ulrich MASSENGO

EDUCATION

Suspension des concours d'entrée dans les écoles paramédicales

Les concours d'entrée dans les écoles paramédicales et médico-sociales sont suspendus au titre de l'année scolaire 2024-2025 pour des raisons d'inadéquation entre la formation et les résultats sur le terrain dans la satisfaction des besoins nationaux.

Il s'agit du concours d'entrée dans les écoles paramédicales de Pointe-Noire, Kinkala, Dolisie, Brazzaville et Owando. Dans les hôpitaux, le rendement du personnel soignant chez les patients laisse à désirer. Les raisons évoquées pour l'interruption de ces concours sont notamment le manque d'harmonie de programme d'enseignement dans ces différentes écoles, le faible taux de formateurs sortis des écoles de formation professionnelle. En effet, la question a été évoquée par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, lors du déjeuner de presse animé en prélude à la rentrée scolaire au titre de l'année 2024-2025. Il a expliqué que la suspension momentanée de ces concours permettra de mettre de l'ordre dans les écoles de formation



Ecole paramédicale de Brazzaville (DR)

en vue d'améliorer le système éducatif congolais. C'est aussi l'occasion de mettre en place des programmes réels, de pouvoir recruter le personnel formé à la formation de ces futures infirmiers d'Etat et d'harmoniser des filières de formation. Selon lui, à travers le projet de réformes des écoles para-

médicales, les autorités ont décidé d'ouvrir tous les chantiers utiles et nécessaires pour pallier ces faiblesses constatées. Soulignant le rabais du système de formation à l'enseignement technique, il a mis en avant les réformes pour améliorer le sous-secteur à travers les stages pour les candidats au baccalauréat

technique. Cette année scolaire 2024-2025, il y a 6152 candidats préinscrits pour le baccalauréat technique dans les établissements publics. Le nombre d'élèves en stage s'élève à 3549, ce qui représente 58 %, et 2603 sont en attente de stage. Au niveau des écoles privées, quinze ont mis tous leurs candidats en stage,

neuf avec 75% des élèves en stage. D'autres élèves des établissements privés attendent encore leur stage.

Dans le cadre de l'amélioration du sous-secteur de l'enseignement technique, quatre établissements seront ouverts cette année. Il s'agit de l'Institut polytechnique d'Oyo, l'Institut polytechnique de Kintélé, l'Institut de formation dans les métiers des mines dans le département de la Sangha et le Centre de formation dans le métier du bois.

Notons que la question de suspension de concours concerne également les élèves du cycle primaire avec le certificat d'études primaires élémentaires. Ici le ministre de tutelle, Jean Luc Moutou, a précisé que la mesure est en attente de la nouvelle loi scolaire pour son application, car c'est la loi qui certifie.

Lydie Gisèle Oko

RENTREE 2024-2025

Des fournitures scolaires et tables-bancs pour les élèves de Kindamba

Le député de la circonscription électorale unique de Kindamba, dans le département du Pool, Isidore Mvouba, a offert le 1er octobre, par l'intermédiaire de son suppléant, des kits scolaires aux élèves du primaire, collège et lycée, ainsi que des tables-bancs aux différentes écoles.

Composé de plusieurs cartons de cahiers, bics, crayons, gommes, ardoises et règles, ce don de fournitures scolaires a été destiné à plus de 5385 élèves tant du public que du privé du district de Kindamba. Conduisant la délégation, le suppléant Martin Ngouyou a rappelé le bienfondé de ce don. « Le président Isidore Mvouba fait de l'éducation des enfants de Kindamba sa préoccupation primordiale. Ce don en est une parfaite illustration. Aujourd'hui notre député fait encore un don de kits scolaires et des tables-bancs, ce n'est pas le premier du genre, il en a déjà fait plusieurs autres dont l'opération tables-bancs qui a inondé tous les établissements scolaires du primaire au collège en passant par le CEMA-CTA et le lycée. Sachez que le meilleur cadeau que vous pouvez faire à votre député, à vos parents, enseignants et autorités locales, c'est d'avoir de très bonnes notes à la fin de l'année », a-t-il déclaré, espérant que les bénéficiaires feront bon usage de ces kits scolaires reçus.

Réceptionnant symboliquement ces fournitures scolaires,

l'inspecteur, chef de la circonscription scolaire de Kindamba, Jacques Bikoumou, s'est félicité de ce énième geste du président de l'Assemblée nationale. Selon lui, les 500 tables bancs viennent compléter les 2000 reçus il y a quelques années et seront distribués dans les écoles qui en ont besoin « Il n'y aura plus de problème de déficit en tables-bancs dans les écoles de la circonscription, tous les élèves sont assis, surtout avec ce que nous allons ajouter. Une partie sera acheminée dans les écoles de Ngoungou, Massamba-François, Tsiémo et de Loufourri, parce qu'il y a des tables-bancs qui en manquaient », a-t-il expliqué.

Quant aux kits scolaires, il a promis une distribution scientifique d'autant plus que le député en a donné pour tous les élèves du secteur public et du secteur privé. S'exprimant au nom des bénéficiaires, l'élève Gidelvie Louzolo a remercié le président de l'Assemblée nationale, également député de Kindamba, d'avoir pensé à eux en leur remettant ces kits scolaires. Même son de cloche du côté des parents d'élèves. « Nous remercions le président de l'Assemblée nationale, parce que



Les officiels posant avec un échantillon de bénéficiaires/DR

ce n'est pas tout le monde qui peut penser à sa localité. Je suis très content de ce geste. Il y a des parents qui n'ont pas les moyens, mais ces kits vont les aider. Nous ne pouvons que lui souhaiter une bonne continuité dans ses fonctions », s'est réjoui Florent Kouloungou.

De leur côté, les autorités locales n'ont pas tari d'éloges à l'endroit du donateur. « Nous pouvons maintenant dire qu'il n'y a plus de raison pour rester à la maison. Tout est là : les tables-

bancs, les cahiers, les bics, les crayons, les gommes. Je crois qu'à partir de demain, tout le monde sera dans les salles de classe. Nous voulons vraiment remercier le président de l'Assemblée nationale pour ce don et le chef de l'Etat qui permet que la paix demeure afin que les élèves continuent de suivre leurs études dans la quiétude », a salué la sous-préfète du district de Kindamba, Vinny Madah Nkenkela.

L'administrateur-maire de Kindamba, Bienvenu Balossa,

pense que le président de l'Assemblée nationale, qui n'est pas à son premier geste, ne voulait pas déroger à la règle en cette année scolaire 2024-2025. « Il a aidé les parents et les enfants parce que tous ces jeunes sont des futurs cadres. Nous sommes passés par là et c'est leur tour. J'apprécie à juste raison ce geste du député de Kindamba qui a, d'ailleurs, emboîté le pas au président de la République qui a décrété 2024, année de la jeunesse. »

Parfait Wilfried Douniama



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)-AGENCE FIDUCIAIRE
DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 016 /MPSIR/2024/UGP PRACAC
RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE POUR LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE

I-CONTEXTE

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs : d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs à l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du : Recrutement d'un Comptable pour le Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Coordonnateur et sous la supervision et le contrôle direct du Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable (SGAFC) du PRACAC, le Comptable est responsable de l'ensemble de la production comptable, de la production des états financiers et de toutes les activités de l'avance de préparation du projet relatives aux finances et à la comptabilité.

Plus spécifiquement il sera chargé entre autres de :

a) En matière d'administration comptable :

- Préparer les liasses comptables et financières;
- Recueillir, exploiter et classer les relevés bancaires;
- Préparer les états et bulletins de paie du personnel du projet;
- Contrôler la régularité des justificatifs des missions de terrain;
- Contribuer à la préparation des missions d'audit interne et externe;
- Assurer l'archivage des documents comptables et contribuer à l'archivage des documents administratifs et financiers du projet.

b) En matière de gestion financière et budgétaire :

- Préparer les Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) et les Demandes de Paiement Direct (DPD);
- Analyser et exploiter les rapports financiers transmis par les bénéficiaires des fonds du projet;
- Contribuer à l'élaboration du Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTBA);
- Assister le SGAFC dans le suivi de l'exécution budgétaire globale (consolidé et par site décentralisé) à travers la matrice d'exécution budgétaire mise en place.

c) En matière de comptabilité :

- Préparer les pré-imputations comptables ;
- Préparer les états de rapprochements bancaires ;

- Traiter les factures ;
- Assurer la saisie des pièces comptables dans le logiciel ;
- Assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables ;
- Participer à la réalisation et à la vérification des opérations comptables et analyser les comptes ;
- Assurer le suivi les comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garantie, dettes, etc.) ;
- Assurer la mise en place du mécanisme des comptes d'avance et du suivi des avances de caisse ;
- Veiller à la centralisation de toutes les pièces justificatives provenant des démembrements du projet ;
- Effectuer le suivi des décaissements conformément aux contrats, marchés et autres ;

- Contrôler les bons de règlement et les moyens de paiement avant signature ;
- Contrôler la tenue des documents financiers (journaux et livres comptables) et une comptabilité détaillée pour chaque catégorie de coûts, activités ;
- Rassembler les pièces constitutives des demandes de réapprovisionnements de fonds ;
- Préparer les tableaux financiers nécessaires à la production du rapport de suivi financier (RSF) consolidé, à partir du système de gestion financière et comptable ;
- Etablir les états financiers consolidés en vue des audits externes et des revues de la Banque mondiale ;

- Participer aux inventaires périodiques de fin d'exercice ;
- Participer à la rédaction des rapports d'activités ;
- Etablir les rapports de comptabilité mensuels, trimestriels et annuels du projet contenant :
 - l'état de suivi des contrats, des décaissements, les états relatifs aux apurements des fonds extérieurs sur la base des DRF et des avances de fonds ;
 - le RSF, les déclarations des charges salariales ;
 - les états financiers.

d) En matière de gestion de la trésorerie :

- Assister le SGAFC dans l'élaboration des plans prévisionnels de trésorerie (décaissements) ;
- Assurer le suivi des réapprovisionnements (DRF/DPD) envoyés et reçus ;
- Suivre les soldes des comptes bancaires (UGP) et s'assurer de la fiabilité et la sincérité des opérations réalisées dans ces comptes ;
- Mettre en place un tableau de bord pour le suivi du respect des délais de paiement ;
- Suivre et gérer tous les dossiers relatifs aux banques ;
- Etablir les états relatifs aux apurements des fonds extérieurs sur la base des DRF ;

- Effectuer un contrôle mensuel et inopiné des soldes de caisse et un rapprochement de ces soldes avec les montants issus de la comptabilité.

e)En matière de gestion du patrimoine :

- Participer à la réception et suivre les acquisitions ;
- Assister le SGFAC dans le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition de l'UGP et des antennes ;
- S'assurer du traitement comptable des stocks ;
- Participer aux inventaires périodiques des stocks et des immobilisations ;
- Etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat à ce poste devra :

- Être de nationalité congolaise ;
- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins Bac + 3 en comptabilité, gestion financière, ou diplôme équivalent ;
- Avoir acquis, au cours des cinq dernières années, au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée ou un projet de développement ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
- Maîtriser les logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO (sage compta ou autre).
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Être formé au SYCEBNL serait un prérequis au recrutement ;
- Avoir travaillé dans un projet de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux de développement serait un atout ;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français.

NB :

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis

à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

•Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées.

•Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

•Les candidatures féminines sont encouragées.

IV-METHODE DE SELECTION

La sélection des candidats se fera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt; ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidatures. Seul(e)s le candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 octobre 2024 à 16H00, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un Comptable pour le Projet PRRU ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

SANTÉ

Les ophtalmologues en congrès à Brazzaville

Le premier congrès de la Société du Congo Brazzaville d'ophtalmologie (Socobo) s'est ouvert, le 3 octobre, dans la capitale sur le thème « La chirurgie du segment intérieur de l'œil ».

Lancés par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, les travaux du premier congrès de la Société du Congo d'ophtalmologie prendront fin le 4 octobre. Prise en charge des cataractes congénitales et infantiles dans un pays à ressources limitées ; affections oculaires : aspects épidémiologiques chez les autochtones dans le district de Sibiti ; prise en charge des délais des plaies oculaires de l'enfant ; les infections oculaires en réanimation sont des problématiques, parmi tant d'autres, qui feront l'objet d'échanges durant ce congrès.

En dehors des membres de cette société savante d'ophtalmologie, dirigée par le Dr François Nkokolo, des spécialistes de la question venus d'Afrique, notamment de la République démocratique du Congo, du Bénin, de la Côte d'Ivoire et d'ailleurs y prennent part. C'est donc un rendez-vous scientifique de partage d'expériences pour apporter des solutions aux pathologies de l'œil qui consti-



tuent un problème de santé publique majeur dans plusieurs pays. « Ce congrès constitue

donc un cadre d'échanges idéal qui contribuera à réduire la fréquence de la cécité

dans nos pays. C'est aussi ça l'Afrique, le partage d'expériences, le dialogue afin

d'améliorer la santé oculaire de nos populations », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, ouvrant les travaux de ce tout premier congrès de la Socobo, en présence du président de la Société d'Afrique francophone d'ophtalmologie, le Dr Emmanuel Mve Mengome, venu du Gabon.

Rominique Makaya

Ce congrès constitue donc un cadre d'échanges idéal qui contribuera à réduire la fréquence de la cécité dans nos pays. C'est aussi ça l'Afrique, le partage d'expériences, le dialogue afin d'améliorer la santé oculaire de nos populations »



Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date : 03 octobre 2024

Nom du Projet : Pojet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA)

AAO N° : F-004/MAEP/PARSA-24



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché n° F-004/MAEP/PARSA-24 relatif à l'acquisition de matériel pour les pépinières (IRF, Elogo, pépinières de proximités, Nemeyong).

2. L'unité de gestion dudit projet sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des motopompes, châssis de bouturage et divers matériels aratoires.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Ambroise LOUFOUMA, Coordonnateur National Principal du PARSA et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse : Immeuble TAMBADOU - 2, avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO ; e-mail : ambroiseloufouma@gmail.com de 9 heures à 15 heures 30 minutes.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour

la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 04 novembre 2024 à 13 heures précises. Les offres doivent comprendre « une garantie de l'Offre » représentant 2% du montant Hors Taxes de l'offre du soumissionnaire. Son absence entraînerait la nullité de l'offre.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 04 novembre 2024, à l'adresse suivante : Immeuble TAMBADOU (4ème étage) - 2, avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO, à 13 heures 30 minutes.

8. Les exigences en matière de qualifications sont : i) la capacité financière, ii) l'expérience pertinente. Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Fait à Brazzaville, le 03 octobre 2024

Le Coordonnateur National Principal,


Ambroise LOUFOUMA



1^{er}
Congo
pays 5G
de la sous-région



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE

Jean-Claude Gakosso présent à Paris

Le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a participé à la quarante-cinquième session de la conférence ministérielle de la Francophonie qui s'est tenue le 3 octobre à Paris.

Les travaux de la conférence ministérielle visaient notamment à préparer le 19^e sommet de la Francophonie, qui aura lieu les 4 et 5 octobre à Villers-Cotterêts sur le thème «Créer, innover et entreprendre en français». À cette occasion, Jean-Claude Gakosso a adressé ses vives félicitations à la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, pour le travail qu'elle accomplit avec dévouement, et même avec abnégation, à la tête de cette Organisation.

Dans son allocution, il a exprimé sa conviction qu'en choisissant comme thème de la présente conférence «Créer, innover et entreprendre en français», l'Organisation a clairement voulu soutenir sa vision innovante. «Notre Organisation a clairement voulu encourager les pays membres à investir davantage dans le domaine de l'entrepreneuriat, gage de la croissance économique, moyen sûr de résorber tant soit peu ce chômage endémique des jeunes dans les pays francophones, tout en plaçant la

45^e Conférence ministérielle de la Francophonie 2024 à Paris/DR

langue française au cœur de la communication, de la culture, de l'innovation, des échanges et de la gestion d'entreprise. L'adhésion de la République du Congo à cette vision, ainsi

«Notre Organisation a clairement voulu encourager les pays membres à investir davantage dans le domaine de l'entrepreneuriat, gage de la croissance économique, moyen sûr de résorber tant soit peu ce chômage endémique des jeunes dans les pays francophones, tout en plaçant la langue française au cœur de la communication, de la culture, de l'innovation, des échanges et de la gestion d'entreprise. L'adhésion de la République du Congo à cette vision, ainsi qu'aux documents soumis à notre délibération, est pleine et entière »

qu'aux documents soumis à notre délibération, est pleine et entière ».

« Et s'agissant des guerres qui déchirent gravement notre monde et qui portent, comme on le pressent, les germes d'un chaos généralisé, des guerres qui ont une incidence évidente sur notre communauté francophone, (en le disant, j'ai une pensée solidaire pour le peuple du Liban), dans toutes ces situations, la voix des leaders politiques francophones ne peut pas être celle qui appelle à la force aveugle des canons. La voix des leaders politiques francophones ne peut pas être celle qui appelle à « l'envoi des troupes au sol ! », a-t-il confié. Il a conclu son propos en ces termes : « dans toutes les situations de guerre que nous vivons, la voix francophone doit invariablement et courageusement en appeler à la paix. La recherche persévérante de solutions négociées : voilà notre seul crédo ! »

Marie Alfred Ngoma

SOMMET FRANCOPHONIE

Atelier «Les opportunités insoupçonnées de la Tech congolaise»

Effervescence autour du numérique dès la première journée du Salon FrancoTech qui se déroule les 3 et 4 octobre à la Station F à Paris.

Entre la déambulation du président de la République française, Emmanuel Macron, en présence de Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, et de Xavier NIEL, fondateur de Station F, en parallèle du sommet de la Francophonie ; à travers des panels, ateliers thématiques, rencontres B2B, et par un espace d'expositions, la Station F a fait la démonstration relativement à la panoplie actuelle concernant le volet économique et technologique. La délégation congolaise a animé un atelier où il a été question de dresser un inventaire de la Tech en République du Congo. La programmation des initiateurs de FrancoTech a permis d'évoquer et d'esquisser des contributions à toutes les thématiques : qu'il s'agisse de l'intelligence artificielle, domaine par lequel explorer les opportunités et les défis liés au développement du numérique, avec la sécurisation de données et de l'intégration de l'IA dans les entreprises et le monde médical de l'espace francophone ; ou qu'il s'agisse plutôt de la transition énergétique, domaine où il faut encourager les discussions sur les solutions et

les initiatives visant à accélérer la transition énergétique dans les pays francophones ; sans omettre le capital humain, la logistique par rapport à la sécurité alimentaire, y compris le financement de l'innovation.

Pour la République du Congo, une conférence Congo numérique, à l'initiative du Club Congo France Numérique et de la plateforme Osiane, s'est tenue à la mi-journée dans la salle «Junior», au premier étage de la Station F du Salon FrancoTech. Au cours de cet atelier intitulé «Les opportunités insoupçonnées de la Tech congolaise», Luc Missidimbazi, chef de la délégation Congo numérique, promoteur du Salon de la Tech Osiane, a d'emblée planté le décor en appui d'un film en prévision du Salon Osiane 2025.

Les panélistes, de par leurs contributions, ont exprimé l'ambition d'accroître la coopération et la collaboration des acteurs congolais et francophones pour créer, grâce à la technologie, l'innovation et l'économie, des partenariats de développement économique. En appui de leurs propos ont été évoquées des solutions innovantes, portées par une représentation des acteurs



FrancoTech 2024-Séquence travaux atelier numérique opportunités de la Tech congolaise/DR

congolais diversifiée, composée de dirigeants d'entreprises, de startups et d'organisations à but non lucratif issus des organisations les plus dynamiques du Congo. A ce rendez-vous face à la communauté Tech et innovante de la francophonie, ils ont présenté aux décideurs de la Tech francophone les réalisations congolaises en matière de numérique et de la Tech. C'était également l'occasion d'aborder les opportunités d'affaires.

En outre, cela a donné lieu à divers récits sur l'évolution de la Tech en République du Congo. Chiffres à l'appui, Pierre Roy Constantin, du Groupe Vivendi Africa (GvA), a indiqué que la République du Congo est un pays du digital. Selon les sta-

tistiques en sa possession, le pays dénombre plus de 400 000 foyers abonnés. Pour Francis Seck, il est temps d'amplifier la réalisation du Projet de Banque mondiale intitulé Projet d'accélération et de la transformation numérique, en sigle PATN, dédié à la connectivité des zones rurales. D'autres témoignages ont porté sur de nombreuses actions à réaliser comme la digitalisation du conseil des ministres, l'optimisation des processus métiers. En ce qui concerne les startups déjà opérationnelles, les six représentants ont brièvement présenté leurs expériences numériques. Omer Crépin Nguimbi Nsihou, directeur général Infra-com Congo et RDC, a rappelé qu'en République du Congo, à ce

jour, ce sont 50000 connexions déjà réalisées par sa structure. Pour clore cet atelier, l'ONG Pratic a signé un protocole d'accord avec le Centre d'excellence en efficacité énergétique -C3EQuebec- connu pour le stockage de batterie lithium. L'occasion pour les représentants du Cabinet Deloitte d'annoncer un accord de partenariat également avec l'ONG Pratic pour accélérer la commercialisation des bonnes pratiques.

En guise de soutien aux startups congolaises, Michel Djombo, président de Unicongo, a exprimé la ferme volonté du patronat congolais de les accompagner et de faciliter l'intégration du genre dans l'écosystème numérique congolais.

M.A.N.



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

JUSTICE

Me Kalala Muena dénonce le « banditisme » au sein de la magistrature et du barreau

«Banditisme judiciaire». C'est le terme emprunté par Me Kalala Muena Mpala à l'auteur de l'ouvrage « La justice constitutionnelle » paru en 2011, pour décrire le niveau d'avitissement et d'abaissement de la corporation. Dans sa dernière tribune, cet avocat d'exception décrie l'entêtement des hauts magistrats et des avocats à sortir des termes ou formes des dispositions constitutionnelles ou légales.

En refusant d'appliquer la loi du barreau, a-t-il expliqué, ces acteurs judiciaires se mettent automatiquement en porte-à-faux avec la circulaire n° 39 du 18 juin 2022 portant interdiction d'installation d'un avocat dans le ressort d'un barreau auquel il n'appartient pas. Cette mesure du Conseil national de l'ordre indique clairement que toute installation irrégulière d'un avocat dans le ressort du barreau où il n'appartient pas l'expose à des poursuites judiciaires.

Cependant, a relevé Me Kalala Muena, ces dispositions sont foulées aux pieds par des récalcitrants, principalement les hauts magistrats qui, pour justifier leur bévue, font le distinguo entre l'avocat de la Cour d'appel et celui de la Cour suprême de justice au nom d'une jurisprudence mal intériorisée. Ils s'appuient, de ce fait, sur la doctrine majoritaire (Kaluba, Okendembo, Ngoma Puati, etc.) laquelle avalise la jurisprudence qui admet l'avocat à la Cour d'appel devant les hautes juridictions spécialisées en des matières autres que la cassation.

Chercheur judiciaire de son état, Me Kalala Muena estime qu'une telle approche rime avec le ban-



Me Kalala Muena

ditisme procédural car, a-t-il dit, « aucune fois ces hauts magistrats n'ont promis au magistrat suprême de recourir à la juris-

prudence, ni à la doctrine et de ne pas respecter ou faire respecter les dispositions de la loi du barreau ».

Usurpation des fonctions

Convaincu de la portée de sa réflexion, il a ajouté : « Ni les procureurs généraux ni le président de la Cour constitutionnelle ni les premiers présidents des Cours de cassation et du Conseil d'Etat ne produiront une disposition constitutionnelle ou légale qui, devant toutes ces hautes juridictions, a programmé la jurisprudence ou la doctrine parmi les seules sources de droit judiciaire alignées aux seuls articles 153 al. 4, de la Constitution et au libellé du serment de chacun des hauts magistrats et des avocats ». À cet article 153 al. 4, a-t-il noté, « l'exclusion de la loi du barreau n'est pas programmée ».

Évoluant désormais en dehors de la disposition constitutionnelle régissant leur profession, le magistrat et l'avocat passent pour des hors-la-loi. Le fait qu'ils refusent d'appliquer la loi du barreau et ne respectent pas les termes et formes des textes publiés au Jour-

nal officiel de la RDC ou du Congo Brazzaville, les enfonce davantage. Me Kalala Muena va même plus loin en évoquant une forme de « Kulunerie » qui gangrène aujourd'hui le secteur judiciaire. Il s'en explique : « Au barreau, il y a aussi le même phénomène de Kulunerie. En effet, sans troisième serment devant la Cour suprême de justice (articles 103, 105, 106, 107 et 111 de la loi du barreau et dispositions transitoires de 2013 et 2016), les avocats, hors de leurs serments de fond les limitant dans les ressorts respectifs des Cours d'appel, signent illégalement des requêtes ou mémoires en réponse à déposer aux greffes des hautes juridictions et, même conjointement, comparaissent même aux audiences en robes irrégulières, sans fourrure de léopard à l'épitoque ».

À tout prendre, Me Kalala Muna Mpala s'insurge contre ce qu'il qualifie d'usurpation des fonctions que commettent les avocats de fond au mépris des articles 103 à 111 de la loi du barreau et dispositions transitoires de 2013 et 2016 qui excluent l'avocat à la Cour d'Appel.

Sylvain Andema

NAUFRAGES DANS LES EAUX CONGOLAISES


Jean-Pierre Bemba exige des sanctions

Le vice-Premier ministre et ministre des Transport, Voies de communication et Désenclavement veut voir sanctionnés les commissaires fluviaux et les propriétaires des embarcations impliquées dans les naufragés dans les fleuve, rivières et lacs à travers la République démocratique du Congo (RDC).

Dans une correspondance du 3 octobre 2024, à la suite d'un énième naufrage d'une embarcation dans les eaux de la RDC, qui a causé mort d'hommes et des pertes des biens, Jean-Pierre Bemba Gombo rappelle au secrétaire général de ce secteur des poursuites judiciaires à mener à l'encontre des commissaires fluviaux et propriétaires des bateaux, pirogues et baleinières. «... Il est crucial de prendre des mesures strictes à l'encontre de tous les commissaires fluviaux, ainsi que des propriétaires des bateaux, pirogues et baleinières impliqués dans ces tragédies», a-t-il écrit. Et de noter que ces incidents entraînent des conséquences désastreuses sur la sécurité des usagers des voies navigables du pays. «Et il est de notre devoir de garantir leur protection», a insisté le

vice-Premier ministre, qui dit attendre la suite de cette requête ainsi que les informations sur les actions concrètes engagées par le secrétaire général de ce ministère. Jean-Pierre Bemba rappelle, dans cette lettre, ses précédentes correspondances relatives à la situation alarmante des naufrages dans les rivières, fleuves et lacs à travers le pays. Cette correspondance est la réaction du vice-Premier ministre et ministre des Transport, Voies de communication et Désenclavement au naufrage, ce 3 octobre, du navire Merdi, à Kitutu, sur le lac Kivu. Des survivants et des corps sans vie ont déjà été repêchés. Le bilan officiel n'est pas encore fait. Mais des témoins parlent de plusieurs dizaines de personnes disparues ainsi que d'importantes pertes des biens.

Lucien Dianzenza



MINISTÈRE DES TRANSPORTS, VOIES DE COMMUNICATION ET DÉSENCLAVEMENT
Le Vice-Premier Ministre

Kinshasa, le 03 OCT 2024

N°VPM/MTVCD/CAB/ 4/13 /2024

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Gardé des Sceaux ;
- Monsieur le Directeur Chef de Service de la Marine et des Voies Navigables.

(Tous) à Kinshasa

A Monsieur le Secrétaire Général aux Transports, Voies de Communication et Désenclavement
536, Av. de l'Aérodrome
Email : sgtranscomsrdc@gmail.com
à KINSHASA/BARUMBU

Objet : Rappel concernant les poursuites judiciaires des Commissaires fluviaux et propriétaires des bateaux, pirogues et baleinières

Monsieur le Secrétaire Général,

Je me permets de revenir sur mes correspondances référencées N° VPM/MTVCD/CAB/316/2024 du 11 septembre 2024 adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Gardé des Sceaux, et N° VPM/MTVCD/CAB/376/2024 ; N°VPM/MTVCD/CAB/377/2024 du 24 septembre 2024 vous adressées, toutes relatives à la situation alarmante des naufrages sur nos rivières, fleuves et lacs.

Comme mentionné dans mes précitées, il est crucial de prendre des mesures strictes à l'encontre de tous les commissaires fluviaux, ainsi que des propriétaires des bateaux, pirogues et baleinières, impliqués dans ces tragédies. Ces incidents entraînent des conséquences désastreuses sur la sécurité des usagers de nos voies navigables et il est de notre devoir de garantir leur protection.

Je vous demande donc de bien vouloir donner suite à cette requête et de m'informer des actions concrètes engagées dans ce sens.

l'expression de mes sentiments patriotiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général,

Jean-Pierre BEMBA GOMBO

5^{ème} Niveau, Immeuble du Gouvernement, Place Royal/Kinshasa-Gombo
E-mail : secretariatstvcd@gmail.com • secretariat@transport.gov.cd • www.transport.gov.cd

XIX^E SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Une immersion culturelle mondiale

Du 2 au 6 octobre 2024, Paris accueille le XIX^e Sommet de la Francophonie, accompagné du Village et du Festival de la Francophonie. Les discussions politiques et les échanges culturels sont au cœur de la rencontre.

Ce sommet est un moment clé pour renforcer les liens entre les pays francophones, aborder les défis communs et définir des stratégies pour promouvoir la langue française et la coopération internationale. Parmi les sujets phares de ce rendez-vous international, on peut citer l'économie numérique, l'éducation et les industries créatives, dans le but de renforcer la coopération francophone et promouvoir l'innovation.

Le Village de la Francophonie : une immersion culturelle mondiale

En parallèle des discussions politiques, le CENT-QUATRE-PARIS se transforme, du 2 au 6 octobre, en un vaste Village de la Francophonie. Ce lieu est conçu comme un espace d'échanges culturels avec plus de 30 pavillons représentant divers pays francophones. S'y trouve une programmation

pluridisciplinaire riche en spectacles, performances artistiques et rencontres. Le vendredi 4 octobre, le Réseau International des Maisons des Francophonies (RIMF), basé à Ottawa, interviendra au Village de la Francophonie pour présenter des solutions concrètes pour l'éducation. Ces propositions visent à renforcer les partenariats éducatifs et à promouvoir des approches innovantes pour l'apprentissage au sein de l'espace francophone. Des efforts seront mis en avant pour promouvoir la langue française et ses initiatives culturelles. Des performances théâtrales, des spectacles de danse et des ateliers feront également partie des animations proposées, illustrant la diversité et la richesse culturelle de la province. L'événement reflète l'importance du Québec au sein de la francophonie mondiale.



Un pont entre culture et politique

Le XIX^e Sommet de la Francophonie et le Village

illustrent à quel point les aspects culturels et politiques de la francophonie sont étroitement liés. En marge des débats diploma-

tiques, les échanges au Village permettent aux visiteurs d'appréhender les réalités culturelles et sociales des différents pays membres. Il s'agit là, d'une occasion unique de renforcer les liens entre les pays francophones, tout en mettant en valeur la diversité culturelle et les contributions au rayonnement de la langue française.

Une invitation à «Refaire le monde»

À travers le Sommet, le Village et le Festival de la Francophonie, cet événement se positionne comme un moment de réflexion et de coopération pour bâtir un avenir commun au sein de l'espace francophone. En réunissant chefs d'État, artistes et citoyens du monde francophone, le Sommet pose les bases d'une francophonie plus forte, plus inclusive et prête à relever les défis globaux de demain.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE

Les enfants Ndala (Kisito, Gisèle, Emma, Edwige, Audrey...) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, Julienne Babindamana, survenu le 21 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°849 rue Moundongo à Makélékélé, marché Bourreau, croisement avenue des dalettes.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



La famille Koud (Jean-Jacques, Edo, Solange, Mathurin Dédé, Lysiane, Edi.....) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur Mme Koud Mauricette Christine, épouse Lecombat, survenu à Orléans en France, le 22 septembre 2024.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°1 avenue de l'Intendance à Mpila-Brazzaville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

Elan du cœur assiste les enfants défavorisés

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs assignés par l'association Elan du cœur, à savoir aider les enfants et les jeunes à vivre dans un environnement sain et à avoir accès à l'éducation, l'ONG que préside Nadine Hounsinou Ngari a fait récemment un don des fournitures scolaires à une cinquantaine d'enfants défavorisés à Pointe-Noire.

Ce geste du cœur a non seulement rassuré les responsables et parents des bénéficiaires du soutien indéfectible que leur accorde cette association, mais aussi donné le sourire aux orphelins pensionnaires de l'orphelinat, les autochtones, situé dans l'arrondissement n°1 Lumumba et une quarantaine d'enfants souffrants de divers handicaps notamment, d'une infirmité motrice cérébrale et des enfants autistes.

Sacs scolaires, cahiers, bics, crochons, règles, gommes, taille-crayons et autres, tel est la composition du kit reçu par enfant. Cette donation de l'ONG, Elan du cœur vient soulager l'angoisse des parents qui ne savaient pas à quel sein se vouer la veille de la rentrée scolaire.

A l'issue de cette mission ac-



complie grâce à une équipe très dynamique composée de femmes et d'hommes de cœur, la bienfaitrice, Nadine Hounsinou Ngari, a exprimé sa joie. « Nous avons donné

des fournitures scolaires aux enfants pour aider leurs parents dans le cadre de la nouvelle rentrée scolaire 2024-2025 », a indiqué la présidente de l'association

qui a également pris l'engagement de payer les frais d'écolage de quelques enfants démunis dans le cadre de cette même année scolaire.

Notons qu'outre la mission d'aider les enfants et les jeunes à vivre dans un environnement sain et à avoir accès à l'éducation, l'association Elan du Cœur a, entre autres objectifs, de faire bénéficier aux personnes démunies une couverture médicale.

L'Elan de Cœur contribue à l'autonomisation des femmes par l'octroi des microfinancements pour des petits projets.

L'association vise aussi à apporter, par la grâce de Dieu, une riposte appropriée à la problématique de la consommation abusive de l'alcool et des substances illicites au Congo tout en mettant parallèlement en place divers programmes en faveur des démunis pour améliorer leurs conditions de vie.

Charlem Léa Itoua

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

A la vie bel hommage

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

Armand Claude ABANDA

Fils de Prélat

Roman

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

Préface de Pr Théophile OUBENGA

Hérissone Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Aïssame SALL

Sarah, ma belle-cousine

Hevin Djombo

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpia VI

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Guy MENGA

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



SOLUTION :
Le mot-mystère est : **CACHE-CACHE**

M	U	T	I	N	G	A	G	A
O	S	E	E	O	L	I	E	N
U	S	C	O	R	E	N	I	
C	A	T	I	N	N	A	O	S
H	I	E	R	M	E	N	U	E
E	N	E	L	U	G	R		
E	C	U	N	A	I	N		
V	E	R	R	A	I	N	O	E
A	I	C	R	E	E	N	T	
I	B	E	R	E	M	C	A	
N	A	N	A	A	U	T	E	L
C	I	T	R	O	N	U	S	E
U	N	E	U	S	S	E	R	

B	A	A	B	M	A						
G	U	A	D	E	L	O	U	P	E	E	N
C	O	N	F	I	N	E	D	U	C		
C	H	U	F	Z	E	N	I	T	H		
E	T	I	A	G	E	A	N	O			
P	R	I	N	C	E	E	B	A	H	I	
E	V	E	I	L	L	A	A	S			
A	C	N	E	S	A	B	B	A	T		
R	C	O	H	U	E	B	I	C			
M	E	T	T	R	A	S	F	E	V	E	
T	A	I	N	A	L	L	I	E	R		
G	O	U	V	E	R	N	A	I	L	U	
I	R	E	I	N	C	L	I	M			
P	S	I	G	R	E	C	E	R	E		
E	N	V	I	E	P	I	S	A	N		

• SOLUTION DE LA GRILLE N°200 •

5	2	4	6	3	8	9	7	1
7	6	8	1	2	9	3	4	5
1	9	3	7	5	4	6	2	8
6	4	5	9	8	1	7	3	2
9	8	2	5	7	3	1	6	4
3	1	7	4	6	2	8	5	9
8	7	1	2	4	6	5	9	3
2	3	6	8	9	5	4	1	7
4	5	9	3	1	7	2	8	6

• SOLUTION DE LA GRILLE N°207 •

5	8	3	6	7	4	1	9	2
6	9	4	1	5	2	3	7	8
7	2	1	8	3	9	6	4	5
8	5	9	3	2	1	4	6	7
1	7	6	4	9	5	2	8	3
3	4	2	7	6	8	9	5	1
4	6	5	2	1	7	8	3	9
9	1	8	5	4	3	7	2	6
2	3	7	9	8	6	5	1	4

MOTS CASÉS 10X13 • N°218

- 2 LETTRES**
EN - ES - ET - GR - LA - OR - OU - TE
- 3 LETTRES**
ARE - CON - ERE - EVE - FAN - ICI - ILE - IRA - IRE - MER - OST - RUE - TIC - TRI
- 4 LETTRES**
ARIA - EDIT - EURO - ITOU - LESE - LIEN - LIGE - LION - SIEN - USER
- 5 LETTRES**
CANAL - GIVRA - KARMA - NEUFS - RATER - RENAL - RINCE - TARIR - TASSE - TSARS - UNIES
- 6 LETTRES**
AFFAME - ASSIED - BENNES - ERRENT - KABYLE - KARATE - KUNGFU - MANANT

LEGERS SUR L'ESTOMAC EN CHALEUR	OPINION PUBLIQUE VAGA-BONDES	COFFE LES PALESTINIENS VISCERE	PASSIONNEE	LEVE AU FRONT	CONDITION COUTUMES
SUJET DE PLAINT	TOURNER EN RIDICULE	ORFICE NATUREL NAUSE-ABOND	PASSIF	ACCORD VERBAL NEGATION	DEVANT LUI ON EST SANS
POSSESSIF FUME EN SICILE	OPPOSITION A POUTINE	SARON DES GLACES COUPE LES VERS EN DEUX	AMB FIDEL	FAC DE TECHNO VIT A DECOUVERT	
AGENT DE LIASON RIVIERE DES ALPES	BORDEL GENERAL PRES DE LA NATURE	ALTESSES	DEMONS-TRATIF	PRONOM REFLECHI MET SOUS PRESSE	
LANGUE ROMANE	LOUCHES DANSE ENDOABLEE	AKIRE RESULTAT DU MATCH	SONORE	ZERO COURT CIRCUIT	HERBES AUX ANES
REINE DES BELGES VETERAN			INTITULA		
CURSTOT RIVIERE DE DIAMANTS		MACHIN		INDEFINI	
APPARUE		PASSIBLE		CONJONCTION	

EN O H C R O T P O U L E T A
 Q M O R V E U X R L S R A T S
 U U E T E M O C A S S I N Y T
 B I A R L O H N M A I S R R R
 A H L N O I T S O P T O E A A
 N T E R D E R A L R R T G N L
 A I V E R U H A L E E T U A R
 N L E N O C N T I H S O T I E
 E T E C M T H V T S C N T D I
 S R N O E R I A V L A C U A P
 O O N D V C I N S L G R R M
 C P M T N O D R O C I P A K O
 U H R R A A E R O N E F L C P
 L E O E X T R A A G R A F E E
 G E H T R E S E D I C A L P O

- AERONEF
- AGRAFE
- ASTRAL
- BANANE
- CALVAIRE
- CATHETER
- CHANCE
- CONCOURS
- CORDON
- DESERT
- ESCALIER
- EXTRA
- GLUCOSE
- GUTTURAL
- HORMONE
- LANTERNE
- LEVEE
- LITHIUM
- MOCASSIN
- MORVEUX
- OKAPI
- ORCHIDEE
- PLACIDE
- PLANTE
- POMPIER
- POULET
- QUAND
- RADIAN
- RAMOLLI
- RENCONTRE
- RISOTTO
- SAGACE
- SANTAL
- SHERPA
- STATOR
- THEOREME
- TISSU
- TORCHON
- TROPHEE
- TYRAN
- VELODROME
- VIVIER

• SUDOKU • GRILLE 221 • FACILE •

		9		5	6	2		
8	5		9		2			
	7	4		8		5		
5	6			9		4		2
	4						8	
7		1		3			5	6
		5		2		6	3	
			5		3		9	7
		7	4	1		8		

SUDOKU • GRILLE N°208 • DIFFICILE

			8		1	7		6
				7				
	2			5				3
		9	3	6		4		
7								8
		5		8	2	6		
4				2				1
				4				
9		1	6		5			



L'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi

DRAINAGE DE LA TSIÉMÉ

Les travaux d'aménagement pour bientôt

Le drainage des eaux pluviales à Brazzaville, à travers notamment l'aménagement de la rivière Tsiémé, dans lequel l'Agence française de développement est impliquée, a figuré parmi les sujets évoqués par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, le 3 octobre à Brazzaville.

L'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, a fait le point au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de divers sujets de coopération dont celui du drainage des eaux pluviales à Brazzaville. « *A propos de l'aménagement de la rivière Tsiémé, les appels d'offres ont été lancés, les travaux ne sauront tarder* », a indiqué la diplomate en évoquant, par ailleurs, la nécessité d'achever le deuxième module de la Corniche Sud de la capitale.

Employabilité des jeunes
En cette année dédiée à la jeunesse, le gouvernement a placé la création d'emplois pour les jeunes voire l'auto-emploi de ces derniers au cœur de ses actions avec l'appui des partenaires. « *La France est engagée à appuyer le Congo dans l'employabilité des jeunes à travers notamment le projet "Mosala" et la Caravane de l'entrepreneuriat qui se poursuit à travers le pays avec l'appui de l'Agence française de développement* », a déclaré

l'ambassadrice Claire Bodonyi, au sortir de son entrevue avec le président Denis Sassou N'Guesso.

D'autres dossiers de coopération, notamment la protection de la biodiversité, le patrimoine historique et mémoriel liant les deux pays, ont également été évoqués. Dossiers sur lesquels les présidents Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron ont posé les bases de coopération en juin 2023 à Brazzaville.

Rominique Makaya

AFFAIRES SOCIALES

Interpellation sur la protection des personnes âgées en situation d'urgence

Dans sa déclaration à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, commémorée le 1er octobre de chaque année, le gouvernement a appelé à l'examen des problèmes auxquels cette couche sociale est confrontée afin de lui garantir une protection sociale adéquate.

« *Les personnes âgées dans les situations d'urgence* » est le thème de célébration de la Journée internationale des personnes âgées cette année. Selon la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, le choix de ce thème se justifie par le fait que les situations d'urgence, notamment les catastrophes naturelles, les pandémies ou les conflits armés qui sévissent partout dans le monde touchent de façon disproportionnée les personnes âgées et accentuent leur vulnérabilité. « *Il est donc essentiel de tenir compte de leurs besoins spécifiques dans la planification et la réponse aux situations d'urgence* », a-t-elle indiqué donnant lecture de la déclaration du gouvernement.

Un accent est donc mis sur la nécessité de protéger et de soutenir les personnes âgées en cas de crise en priorisant leur sécurité et leur bien-être dans les stratégies de préparation et d'intervention aux situations d'urgences.

La ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa a, par ailleurs, rappelé l'arsenal juridique, les plans et programmes que le gouvernement met en place dans le cadre de la politique nationale d'action sociale. « *Au plan national, le gouvernement oriente la réflexion sur la stratégie nationale de lutte contre la violence, la maltraitance et la négligence à l'égard des personnes âgées lors des catastrophes humanitaires* », a-t-elle fait savoir en précisant qu'une nouvelle loi portant protection et promotion des droits de la personne âgée au Congo est dans le circuit d'approbation.



La ministre réconfortant les personnes de troisième âge/Adiac

La protection des personnes âgées en temps de crise nécessite un effort de plaidoyer auquel les pouvoirs publics, les partenaires au développement, les communautés, les familles, la société civile doivent davantage

s'impliquer. « *Ensemble, nous parviendrons à relever les défis auxquels sont confrontées les personnes âgées dans les situations d'urgence et leur permettre de vivre dans un environnement plus inclusif et plus protecteur*

», a conclu la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire avant de visiter les structures où vivent des personnes de troisième âge en apportant des vivres et non vivres.

Rominique Makaya